

PÉRIODES	S	S	S
JOURS DE FONCTIONNEMENT	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV
RENVOIS			
MEOUNES - Centre	06:30		07:40
BELGENTIER - Les Bletonèdes	06:35		07:45
BELGENTIER - Centre Village	06:37		07:47
SOLLIES TOUCAS - Les Palmiers/RD554	06:45		07:55
SOLLIES PONT - L'Enclos	06:50	06:50	07:57
SOLLIES PONT - Ste Christine	06:55	06:55	
SOLLIES PONT - La Poste	07:00	07:00	08:00
SOLLIES PONT - Cimetière	07:02	07:02	08:02
SOLLIES VILLE - Le Logis	07:03	07:03	08:03
LA FARLEDE - Eglise	07:10	07:10	08:10
HYERES - Lycée Costebelle		07:30	08:30
HYERES - Pillement (Lycée Jean Aicard)		07:35	
HYERES - Centre (Gare routière)	07:40	07:40	08:40
HYERES - Olivier de Serre (Lycée Agricampus)	07:48	07:48	08:48
HYERES - Moulin Premier (Golf Hôtel)	07:50	07:50	08:50

NOTA : Solliès Pont le mercredi avant 14h pas d'arrêt à la poste (Cause Marché)
Cette Ligne fonctionne uniquement du lundi au vendredi en période scolaire

varlib
Groupement LIGNES DU VAR - BLANC
Tél. 04 94 28 93 28

Informations tarifaires

- Billet à l'unité dans le var et les communes limitrophes** **2,00 €**

(vente à bord des autocars et gares routières)

Valable pour un voyage sur les lignes régulières et doublages scolaires.

- Carte 10 voyages dans le var et les communes limitrophes** **17,50 €**

(vente à bord des autocars et gares routières)

Valable 2 ans sur les lignes régulières et doublages scolaires.

1 voyage par personne, utilisable par plusieurs personnes dans la limite du nombre de voyages disponibles sur le titre.

- Autres destinations possibles**

DESTINATIONS	PRIX DU BILLET 1 VOYAGE	PRIX DES 10 VOYAGES
CANNES, GARDANNE OU GRASSE	3 €	21 €
AIX EN PROVENCE (au départ de St Maximin, Rians et Brignoles)	5 €	35 €
MARSEILLE (au départ de St Maximin)	6 €	42 €
AEROPORT DE NICE (au départ de St Raphaël)	15 €	105 €

- Différents types d'abonnements**

Le prix de la carte ou de son renouvellement est de **5 €**

DESTINATIONS	HEBDOMADAIRE	MENSUEL	ETUDIANT ET JEUNE EN FORMATION
VAR ET COMMUNES LIMITROPHES	16 €	50 €	
CANNES, GARDANNE ET GRASSE	24 €	75 €	1 ^{ER} TRIMESTRE : 100€ 2 ^{EME} TRIMESTRE : 100€ 3 ^{EME} TRIMESTRE : 100€
AIX EN PROVENCE (au départ de St Maximin, Rians et Brignoles)	40 €	100 €	
MARSEILLE (au départ de St Maximin)	48 €	100 €	

Valable sur les lignes régulières et doublages scolaires pour 7 jours (hebdomadaire) ou un mois (mensuel) à partir de la première validation et pour un nombre illimité de voyages sur une origine et une destination spécifiée (peut inclure un VIA).

Pour l'utilisation du billet à l'unité et de la carte 10 voyages, la correspondance gratuite est autorisée dans un délai de 90 minutes après la montée dans le premier autocar.
Non valable pour un trajet retour.

À Noter

SIGNES ET ABRÉVIATIONS

L	Lundi non férié	D	Dimanche
M	Mardi non férié	F	Jour férié
Me	Mercredi non férié	S	Période scolaire
J	Jeudi non férié	H	Vacances scolaires
V	Vendredi non férié	E	Période estivale
Sa	Samedi non férié		

DATES DE RÉFÉRENCE

Périodes scolaires (S) :

- du 5 septembre au 21 octobre 2011
- du 3 novembre au 16 décembre 2011
- du 3 janvier au 24 février 2012
- du 12 mars au 20 avril 2012
- du 7 mai au 5 juillet 2012

Vacances scolaires (H) :

- du 22 octobre au 2 novembre 2011 (Toussaint)
- du 17 décembre 2011 au 2 janvier 2012 (Noël)
- du 25 février au 11 mars 2012 (Hiver)
- du 21 avril au 6 mai 2012 (Printemps)

Période estivale (E) :

- du 6 juillet au 3 septembre 2012

Jours fériés (F) :

- Toussaint : Mardi 1er novembre 2011
- Armistice 1918 : Vendredi 11 novembre 2011
- Noël : Dimanche 25 décembre 2011
- Jour de l'an : Dimanche 1er janvier 2012
- Lundi de Pâques : Lundi 9 avril 2012
- Fête du travail : Mardi 1er mai 2012
- Victoire 1945 : Mardi 8 mai 2012
- Ascension : Jeudi 17 mai 2012
- Lundi de Pentecôte : Lundi 28 mai 2012
- Fête Nationale : Samedi 14 juillet 2012
- Assomption : Mercredi 15 août 2012

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Conformément aux dispositions du Code de la Route en vigueur depuis le 11 juillet 2003 : **"Tout passager doit porter une ceinture de sécurité dès lors que le siège qu'il occupe en est équipé"**



Points de vente

Gares Routières

À Toulon :

Boulevard Tessé - Tél. 04 94 24 60 00
Ouverture du lundi au samedi de 6 h à 19 h,
dimanche de 8 h 30 à 19 h

À Draguignan :

48 parvis des droits de l'homme - Tél. 04 94 68 15 34
Ouverture lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 18 h
et le mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 17 h

À Saint-Raphaël :

100 rue Victor Hugo - Tél. 04 94 44 52 70
Ouverture du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 45

À Saint-Tropez :

Avenue Charles De Gaulle - Tél. 04 94 56 25 74
Ouverture du lundi au dimanche 8 h 30 à 19 h
jusqu'au 30 octobre 2011
Ouverture du lundi au samedi de 8 h à 12 h 30
et de 13 h 30 à 19 h jusqu'au 29 avril 2012

Transporteurs

Société BREMOND
456, rue Jean Aicard
83300 DRAGUIGNAN
04 94 68 05 01

Société Autocars BLANC
22, avenue Dréo
83170 BRIGNOLES
04 94 69 08 28

**Société les Lignes du Var
Etablissement Transvar**
6922, avenue Maréchal
De Lattre de Tassigny
83210 SOLLIES TOUCAS
04 94 28 93 28

**Société les Lignes du Var
Etablissement Littoral Cars**
32, allée des figuiers
Quartier les Prats
83110 SANARY
04 94 25 95 95

**Société les Lignes du Var
Etablissement Rapides
Varois**
751, chemin des Incapis
ZI St Hermentaire
83300 DRAGUIGNAN
04 94 50 21 50

**Société les Lignes du Var
Etablissement Estérel
Centre Var**
2936, route de Fréjus
Quartier le Bas Pascouren
83340 FAYENCE
04 94 76 02 29

Société SUMA
865, route de Nice
83400 HYERES
04 94 56 25 74

www.varlib.fr
(Rubrique Tarification)

8821 - Hyères . Belgentier . Méounes

PÉRIODES	S	S	S	S	S	S	S
JOURS DE FONCTIONNEMENT	Me	Me	Me	Me	LMJV	LMJV	LMJV
RENOIS							
HYERES - Moulin Premier (Golf Hôtel)	12:10		12:15	13:10		17:15	17:45
HYERES - Olivier de Serre (Lycée Agricampus)			12:17	13:12		17:17	17:48
HYERES - Centre (Gare Routière)		12:10		13:15	17:10	17:22	18:00
HYERES - Pillement (Lycée Jean Aicard)		12:15			17:15		18:05
HYERES - Lycée Costebelle		12:25		13:25	17:25		18:15
LA FARLEDE - Eglise	12:35	12:50	12:50	13:53	17:50	17:50	18:45
SOLLIES VILLE - Le Logis	12:39	12:54	12:54	13:57	17:54	17:54	18:49
SOLLIES PONT - Cimetiere	12:40	12:55	12:55	13:58	17:55	17:55	18:50
SOLLIES PONT - L'Enclos		12:57		14:00	17:57		18:52
SOLLIES PONT - Ste Christine			13:00			18:00	18:55
SOLLIES TOUCAS - Les Palmiers/RD554		13:00		14:03	18:00		19:05
BELGENTIER - Centre Village		13:10		14:13	18:10		19:10
BELGENTIER - Les Bletonèdes		13:12		14:15	18:12		19:15
MEOUNES - Centre		13:25			18:25		19:25

NOTA : Solliès Pont le mercredi avant 14h pas d'arrêt à la poste (Cause Marché)
Cette Ligne fonctionne uniquement du lundi au vendredi en période scolaire

varlib
Groupement LIGNES DU VAR - BLANC
Tél. 04 94 28 93 28

Informations tarifaires

● Billet à l'unité dans le var et les communes limitrophes 2,00 €

(vente à bord des autocars et gares routières)

Valable pour un voyage sur les lignes régulières et doublages scolaires.

● Carte 10 voyages dans le var et les communes limitrophes 17,50 €

(vente à bord des autocars et gares routières)

Valable 2 ans sur les lignes régulières et doublages scolaires.

1 voyage par personne, utilisable par plusieurs personnes dans la limite du nombre de voyages disponibles sur le titre.

● Autres destinations possibles

DESTINATIONS	PRIX DU BILLET 1 VOYAGE	PRIX DES 10 VOYAGES
CANNES, GARDANNE OU GRASSE	3 €	21 €
AIX EN PROVENCE (au départ de St Maximin, Rians et Brignoles)	5 €	35 €
MARSEILLE (au départ de St Maximin)	6 €	42 €
AEROPORT DE NICE (au départ de St Raphaël)	15 €	105 €

● Différents types d'abonnements

Le prix de la carte ou de son renouvellement est de 5 €

DESTINATIONS	HEBDOMADAIRE	MENSUEL	ETUDIANT ET JEUNE EN FORMATION
VAR ET COMMUNES LIMITROPHES	16 €	50 €	
CANNES, GARDANNE ET GRASSE	24 €	75 €	
AIX EN PROVENCE (au départ de St Maximin, Rians et Brignoles)	40 €	100 €	1 ^{ER} TRIMESTRE : 100€ 2 ^{EME} TRIMESTRE : 100€ 3 ^{EME} TRIMESTRE : 100€
MARSEILLE (au départ de St Maximin)	48 €	100 €	

Valable sur les lignes régulières et doublages scolaires pour 7 jours (hebdomadaire) ou un mois (mensuel) à partir de la première validation et pour un nombre illimité de voyages sur une origine et une destination spécifiée (peut inclure un VIA).

Pour l'utilisation du billet à l'unité et de la carte 10 voyages, la correspondance gratuite est autorisée dans un délai de 90 minutes après la montée dans le premier autocar.
Non valable pour un trajet retour.